

**COMPTE RENDU D'UNE RENCONTRE DE LA TABLE GIRT MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR,
TENUE LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019, À 13H,
AU 551, 10^E AVENUE, SENNETERRE**

Membres présents

	Henri Jacob	Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue
	Doris St-Pierre	
	Pascal Houle	Agent de liaison FQCQ
	Luc Dubois	Association Chasse & Pêche de Val-d'Or
	Claude Caron	Association des Trappeurs de Senneterre
	Réjean Beaudet	
	Vacant	Association régionale des Pourvoyeurs de l'Abitibi-Témiscamingue
✓	Ghyslaine Dessureault	
✓	Luc Rioux	Club de motoneige Lions de Senneterre
	Vacant	Comité Forêt de Kitcisakik
✓	Louis-Michel Dubé	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
	Yvon Racine	
	Louis Imbeau	Conseil régional en environnement (CREAT)
	Aurore Lucas	
	Audrey-Ann Richard-Tremblay	Eacom
	Jacques Cormier	Fédération québécoise de la Faune
		Association Chasse & Pêche de Val-d'Or
	Stéphanie Racicot	MFFP – UG 83 (Val-d'Or)
✓	Dominique Lévesque	
	Dominique Deshaies	
✓	Gilles Fournier	MFFP – UG 84 (Mégiscane)
✓	Valérie Pellerin	
	Steven Maheux	MRC d'Abitibi
	Mario Sylvain	MRC de La Vallée-de-l'Or
✓	Jacinthe Pothier	
	Claude Lebel	Norbord
✓	Christian Gilbert	OBVAJ
	Julie Fillion	Produits forestiers Résolu
✓	Francis Perreault	
	Marcel Leblanc	Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP)
✓	Johanne Vienneau	Réserve faunique La Vérendrye
	Olivier Pitre	SESAT
	Nathalie Dufresne	Ville de Rouyn-Noranda
✓	Marcel Marcotte	Ville de Senneterre
✓	Mel-Annie Paquin	
	Jean-Maurice Matte	

Personnes invitées :

- Annie Belleau, MFFP
- Béatrice Lacasse, étudiante Université Laval

Ouverture de la séance à 13h

1. Mot de bienvenue

Jacinthe Pothier souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 30 mai 2019
4. Retour sur les préoccupations et plan d'action
5. Rétroaction des commentaires du PAFIO
6. Étude sur les aspects visuels de l'organisation spatiale
7. Demandes de modifications mineures pour l'UA 08451
8. Dossiers en cours au MFFP
9. Divers
10. Date de la prochaine rencontre de la TLGIRT
11. Fin de la rencontre

Gilles Fournier mentionne qu'il aimerait ajouter un point caribou qui pourra être discuté dans le point divers.

3. Adoption du compte rendu du 30 mai 2019

Des corrections avaient été demandées par courriel par Valérie Pellerin, entre autres, pour apporter des modifications dans le libellé de certaines phrases et afin d'utiliser les termes exacts. De plus, Ghyslaine Dessureault avait demandé des modifications au point 5, car la référence n'était pas la bonne. Ces correctifs avaient déjà été pris en compte dans la nouvelle version du compte rendu envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre.

Jacinthe Pothier procède à un survol rapide du compte rendu afin de revenir sur des demandes qui avaient été faites à la dernière rencontre.

Au point 4, le MFFP s'était interrogé sur les préoccupations émises par les membres en lien avec la communication. À la suite d'une vérification, la seule préoccupation était en lien avec les permis autres fins et provenait des trappeurs et du club de motoneige. Dans le point 4, il avait justement été question des permis autres fins, à savoir quels sont les besoins en lien avec les permis autres fins et le MFFP devait se renseigner sur ce qu'il était possible de fournir. Il est mentionné que le problème principal, c'est que ce sont les mines qui sont majoritairement détenteur de permis autres fins et qu'ils vont driller sans avertir personne. Gilles Fournier informe la TLGIRT qu'il est possible d'obtenir l'information, mais qu'il y a une procédure. Un tiers peut faire une demande d'information au MFFP, le MFFP doit ensuite demander au détenteur du permis si l'information peut être transmise, mais dans 95% des cas les détenteurs de permis refusent de donner l'information.

Encore au point 4, il avait demandé si une liste des ponts qui devaient être inspectés cette année pouvait être fournie à la TLGIRT. La liste a été fournie le 4 juin 2019 et les membres se sont dits satisfaits de l'information qu'ils ont reçue. Le MFFP va donc fournir annuellement la liste des ponts qui feront l'objet d'une inspection.

Toujours au point 4, Ghyslaine Dessureault s'interrogeait à savoir s'il y avait des AIPL de planifiés sur les territoires des pourvoies à droits exclusifs (PADE) et si c'est le cas, quel est le pourcentage affecté. Valérie Pellerin indique qu'il n'y a pas d'AIPL significatif dans les

PADE de l'UG 84, car ça représente moins de 1%. Du côté de Val-d'Or, la superficie sous AIPL représente aussi moins de 1% dans la pourvoirie Camachigama, mais ce sont des superficies très éparpillées.

Pour compléter avec le point 4, il avait discuté de faire un calendrier des activités. Toutefois, après discussion, plusieurs personnes ont mentionné que les BGA étaient déjà au courant des calendriers des différentes PADE, ZEC ainsi que de la SÉPAQ. Il fut discuté que des ententes existaient, par exemple, une entente a été signée entre les PADE et le MFFP, pour ce qui a trait aux activités de Rex forêt. Le MFFP a rappelé l'importance de participer aux consultations PAFIO et de faire des ententes écrites et de les signer, afin de s'assurer du respect de ses ententes. Donc, pour l'instant le montage d'un calendrier commun est mis de côté, mais si besoin il y a, il sera toujours possible d'en produire un.

Au point 5 il était question du projet de centre de valorisation des aires protégées du Québec à Senneterre. La lettre de recommandation a été envoyée à la Ville de Senneterre à la mi-juin, avec les correctifs demandés par les membres.

La présentation des FHVC au point 6 a été mise sur le site Internet de la TLGIRT.

Au point 9, Johanne Vienneau avait demandé que les ZEC soient invitées à la TLGIRT afin de discuter tous ensemble de la problématique des chemins multiusages. Durant l'été, Jacinthe Pothier a discuté avec un représentant de la ZEC Festubert et il a été convenu de planifier une rencontre cet automne quelque part au mois de novembre. Jacinthe Pothier précise que la rencontre ne sera pas un comité de la TLGIRT et sera plutôt organisée par la MRC dans le but de permettre à toutes les personnes concernées de discuter ensemble. Un suivi pourra être fait à la TLGIRT.

4. Retour sur les préoccupations et plan d'action

Tout d'abord, Jacinthe Pothier fait un bref rappel du rôle des participants et du rôle de la TLGIRT.

Ainsi, le rôle des membres consiste à représenter un organisme et les intérêts de l'organisme, et non leurs intérêts personnels.

Le rôle de la TLGIRT est de faire ressortir les préoccupations des utilisateurs des terres publiques en lien avec la planification forestière. Il faut donc émettre des préoccupations qui peuvent être traitées lors de la planification forestière, et non lors des travaux opérationnels. Notre travail consiste donc à formuler sous forme de fiches enjeux-solutions les préoccupations tactiques, afin qu'elles soient intégrées dans les PAFIT pour qu'elles soient ensuite mises en œuvre dans les PAFIO à l'aide des modulations déterminées par le MFFP. Les préoccupations de nature opérationnelle doivent être formulées lors des PAFIO afin d'être traitées au cas par cas avec les industriels ou avec le MFFP (pour Rexforêt) à l'endroit où il y a une préoccupation d'émission.

Retour sur les préoccupations

Jacinthe Pothier fait ensuite un résumé de la dernière année et explique que les tours de table portant sur des sujets précis ont permis de voir l'importance de certains enjeux et de faire ressortir des nouveaux enjeux dans certains cas.

Le premier tour de table portait sur la quiétude des utilisateurs. Ce thème est très important pour les secteurs de villégiature et pour le tourisme. Il avait été convenu que l'ensemble des préoccupations portant sur le thème de la quiétude était de nature opérationnelle et

devait donc obligatoirement passer par les consultations PAFIO. En ce sens, depuis un peu plus d'un an des feuillets sont envoyés avec les factures des baux d'abri sommaire et de villégiature afin de les informer que les consultations publiques PAFIO ont lieu à chaque année à la mi-février.

Le deuxième thème abordé est la communication. Il y est mentionné qu'il faudrait avoir les cartes situant les différents chantiers de coupes des différentes compagnies, afin de faciliter la localisation des travaux forestiers hebdomadaires. Aussi, la TLGIRT aimerait connaître le nombre de visiteurs de la TLGIRT, pour la page des travaux forestiers.

Le troisième thème est l'environnement. Plusieurs sujets étaient ressortis et il avait été mentionné qu'il faudrait plutôt discuter de ces sujets séparément.

Le quatrième et dernier thème portait sur les chemins, les ponts et les ponceaux. Il avait été mentionné que les chemins étaient sous la responsabilité des utilisateurs-payeurs et qu'il était difficile de traiter de ce sujet à la TLGIRT, malgré qu'il y ait plusieurs préoccupations sur le sujet.

Plan d'action

Jacinthe Pothier propose le plan d'action qui a pour objectif décembre 2021 en vue de déposer les fiches enjeux-solutions pour le PAFIT 2023-2028.

La prochaine rencontre, qui aura lieu le 7 novembre, servira à faire le tri dans les préoccupations qui ont été déposées au dernier PAFIT. Jacinthe Pothier, avec l'aide du MFFP, préalablement à la rencontre, fera un tri afin de séparer les préoccupations de nature opérationnelle des autres. La liste de ces préoccupations sera soumise à la TLGIRT pour approbation, ainsi la TLGIRT confirmera que ces préoccupations ne peuvent être traitées à la TLGIRT et que les organismes ayant ces préoccupations devront se manifester lors des consultations PAFIO.

Les préoccupations restantes seront analysées, afin de vérifier si elles sont déjà répondues ou prises en compte dans les pratiques (RADF, PAFIT, certifications, etc.). Les organismes ayant émis les préoccupations seront contactés d'ici la prochaine rencontre, afin de valider si la préoccupation est toujours d'actualité pour eux et, si c'est le cas, connaître le besoin derrière la préoccupation. Chaque préoccupation sera présentée à la TLGIRT accompagnée des modalités applicables dans la planification forestière. Si l'organisme qui a émis la préoccupation mentionne qu'elle n'est plus d'actualité ou encore que les modalités existantes répondent à la préoccupation, il sera demandé l'avis des membres afin de pouvoir la classer comme étant traitée par la TLGIRT. Si les modalités ne répondent pas aux besoins de la préoccupation, cette dernière sera conservée pour être travaillée en fiche enjeux-solutions.

Finalement, les préoccupations restantes seront priorisées et travaillées à la TLGIRT ou en comité. Il est possible que certaines préoccupations ne soient pas suffisamment documentées pour pouvoir les justifier. Il sera alors possible, si la TLGIRT se prononce en faveur, de mandater quelqu'un ou un organisme pour produire une étude sur le sujet, selon le budget disponible.

Donc, l'objectif est d'avoir traité l'ensemble des préoccupations de la liste remise avec le dernier PAFIT d'ici décembre 2021.

5. Rétroaction des commentaires du PAFIO

Valérie Pellerin et Dominique Lévesque présentent les commentaires qui ont été émis lors du dernier PAFIO et la manière dont ils ont été répondus. La consultation avait attiré un nombre record de personnes à Val-d'Or avec 44 personnes présentes. Avant de parler des commentaires reçus, un rappel des différents types de coupe utilisés est fait.

Ainsi, il est expliqué que les CPRS (Coupe avec protection de la régénération et des sols) représentent environ 75% des coupes faites autant dans l'UG 83 que 84. Les coupes par bouquets faites sur le territoire des UG 83 et 84 sont des gros bouquets de 0,1 à 0,7 ha. Dans une coupe de rétention par îlots, les îlots représentent 10 % de la superficie de la coupe. Les CPI (coupe partielle) représentent seulement 3 à 5 % des coupes sur le territoire et il retourne en moyenne 25-30 plus tard pour couper les bandes non traitées. Un rappel de ce qu'est l'aménagement écosystémique (COS) est fait, ainsi il est rappelé qu'un minimum de 30% de peuplement de 7 m et plus doit être laissé dans un COS, mais qu'en moyenne il est plutôt conservé 50 à 60% de forêt de 7 m et plus dans les UG 83 et dans l'UA 084-51 (l'UA 084-62 est soumise au régime de la Paix des Braves).

Pour connaître les commentaires reçus et les mesures appliquées par le MFFP, se référer au document ci-joint.

6. Étude sur les aspects visuels de l'organisation spatiale

Béatrice Lacasse explique son projet de fin d'études de Baccalauréat au membre de la TLGIRT et les membres y participent de manière volontaire.

7. Demande de modifications mineures pour l'UA 08451

Valérie Pellerin explique la demande de modification. L'endroit où le chemin était planifié était dangereux dû à une courbe, le chemin a donc été relocalisé par mesure de sécurité. Les membres de la TLGIRT ne s'opposent pas à la modification demandée.

8. Dossier en cours au MFFP

- Planification 2020-2021 en cours pour le PAFIO
- Les travaux sylvicoles non commerciaux ne sont pas encore terminés
- Les contrats d'inventaire sont terminés.

9. Divers

Gilles Fournier fait un suivi concernant les caribous de Val-d'Or et l'annonce faite le 3 avril 2019 par le ministre Dufour concernant la stratégie pour les caribous forestiers et montagnards. Une tournée des régions a été faite et ils sont venus à Val-d'Or le 10 juin.

Un groupe a été formé, le GOR (groupe opération régional) qui s'est réuni pour la première fois le 10 septembre dernier et dont le mandat est d'une durée de 1 an. L'objectif est d'identifier et de prioriser les enjeux locaux et leur répercussion et trouver des pistes de solution. Le GOR est formé de représentants des opérations forestières, des mines, des autochtones, des groupes environnementaux et du ministère.

Gilles Fournier demande qu'un point soit mis à l'ordre du jour de chaque rencontre de la TLGIRT afin de tenir les membres au courant de l'avancement des travaux.

10. Date de la prochaine rencontre de la TGIRT

7 novembre 2019, à Val-d'Or, à 9h.

11. Fin de la rencontre

La séance est levée à 16h

Jacinthe Pothier
Coordonnatrice et aménagiste
Service de l'aménagement